

60-24	Acquisition par l'établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) de la propriété de Madame DUMAS – 62 rue de la Libération	Approuvé à l'unanimité <i>Amaury GARDE et Laurence BUSSIERE ne prennent pas part au vote</i>
61-24	Convention opérationnelle à conclure avec l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) et Saint-Etienne Métropole pour le tènement immobilier situé rue du marché	Approuvé à l'unanimité <i>Amaury GARDE et Laurence BUSSIERE ne prennent pas part au vote</i>
62-24	Election des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS suite à une démission	

Le secrétaire de séance,

M. Amaury GARDE



Le Maire,
Patrick BOUCHET

